

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 22 octobre 2019 à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOUTRY, le mardi 22 octobre 2019 à 18h30

Présents : Edith CHANTRE, Pascal DELORME, Jean-Marie FOUTRY, Danielle PLOYE, Nadège ROCHEDY, Yves SABATIER.

Excusé : BARNIER Pierre (procuration à FOUTRY Jean-Marie)

Absente : TETE Emilie

Secrétaire de séance : Danielle PLOYE

Ouverture de séance à 18h40

Pour mémoire : le quorum n'ayant pas été atteint le 9 août 2019, un nouveau Conseil Municipal a été programmé pour le 22 octobre 2019.

Approbation du compte-rendu du 5 avril 2019

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 5 avril 2019.

Aucune modification n'étant souhaitée par les membres du conseil municipal, le Maire propose l'adoption de ce compte-rendu.

Vote à l'unanimité pour l'adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 avril 2019.

Projet Habitat regroupé

La Municipalité a réfléchi avec Ardèche Habitat à un projet plus ambitieux d'Habitat regroupé, il inclurait l'ancien Hôtel Mounard, l'ancienne Mairie et la Maison Delaygue contiguë.

Le Maire a fait une proposition d'achat à hauteur de 15 000 € à M. DELAYGUE Michel (propriétaire de l'ancienne mairie) et une proposition d'achat à hauteur de 25 000 € à Mme DELAYGUE Gisèle (propriétaire de la maison contiguë).

M. DELAYGUE Michel et Mme DELAYGUE Gisèle trouvent les offres trop basses, M. DELAYGUE Michel demande 65 000 € pour l'ancienne Mairie, Mme DELAYGUE Gisèle n'a pas fait de nouvelle proposition. Le Conseil municipal pense que l'offre de M. DELAYGUE Michel est trop élevée. Les Domaines ont été contactés pour venir faire une évaluation de ces deux maisons.

Terrains communaux de Malatrayt

Le Maire a reçu trois propositions concernant l'offre de vente des terrains communaux de Malatrayt (12 parcelles soit un total de 86 482 m²) :

M. CHABERT Patrick : 462 €/ha

M. DUCHAMP Sylvain : 578 €/ha

M. et Mme VALETTE GUY : 650 €/ha

Le Maire rappelle que le Conseil Municipal pensait vendre ces terrains à 800 €/ha. Le Maire propose de vendre les terrains communaux au mieux-disant donc M. et Mme VALETTE Guy.

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité

- la vente des terrains communaux de Malatrayt à M. et Mme VALETTE Guy au prix de 650 €/ha
- autorise le Maire à finaliser et à signer tout document relatif à cette vente

Rapport de la Commission Travaux-Voirie

96 000 € avaient été inscrits au budget primitif 2019 pour ce chapitre.

- Le chantier de réfection de la Place de l'église est terminé son coût a été de 43 000 € .

Les places de stationnement ont été matérialisées au sol, reste le problème du camion de livraison du Mercredi matin à l'Escapade qui ne peut pas passer si des voitures sont stationnées.

Le Maire propose d'interdire le stationnement derrière l'Eglise le mercredi matin.

Vote à l'unanimité

- pour interdire le stationnement des véhicules derrière l'église le mercredi matin, jour de passage du camion de livraison.

- Le chantier des Gouillats pour accéder aux réservoirs : coût estimé 18 000 €

- Il est prévu de permettre l'accessibilité de Combat par l'ancien chemin de Peyfred, le géomètre doit passer, coût de 3 500 €.

- Pour remettre en état les arches vers l'église : devis de 6 800 €

- Travaux cheminée de l'église et balcon de La Poste : devis de 4 300 €

- Pour arranger un endroit dangereux sur le chemin conduisant à l'Echirolle : coût estimé 3 000 €

- Le projet de pose de nouvelles barrières pour sécuriser le Pont du Moulin du Champ et celui de La Chapelle-sous-Rochepaule va être étudié.

- Un devis sera demandé pour changer les radiateurs de la Mairie.

- Un devis pour renforcer le socle du barrage du Plan d'Eau sera demandé pour 2020.

- Les travaux de l'Agence Postale Communale sont terminés, un devis sera demandé pour de nouveaux stores et la pose d'un film réfléchissant sur les vitres.
- Le WC de la Mairie a été mis aux normes d'accessibilité pour un montant de 624 €.
- Concernant l'adressage postal, les plaques des numéros seront distribuées par les employés communaux qui feront signer les résidents de leur réception.
- L'achat d'un panneau d'affichage numérique est toujours d'actualité, faut-il le placer parallèlement ou perpendiculairement à la route principale traversant le village ? Cela dépend si le panneau est à une face ou double face. A voir en fonction de celui qui sera acheté.
- Travaux de géomètre : le cabinet Julien a en charge les dossiers des lieux-dits Reynaud et Les Gouillats.

Fin d'année des employés communaux

En guise de cadeau de fin d'année, le Maire et le Conseil Municipal offriront des cartes CA'DO aux agents communaux.

Questions diverses :

- L'animation "C l'Evidence" est reconduite pour l'Ardéchoise 2020
- La Municipalité organisera la cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 le lundi 11 novembre 2019 : messe suivie du défilé au Monument aux Morts et de la cérémonie officielle avec dépôt de la gerbe municipale. Un verre de l'amitié sera offert par la Municipalité au Relais de Rochepaule.
- Le 8 décembre aura lieu la plantation des arbres du Verger Conservatoire sur le terrain communal situé sous la Salle Polyvalente et celui situé derrière la Mairie, une animation et la projection d'un film sont prévues à la Salle Polyvalente (Partenariat de la Municipalité et de l'Association Rochepaule pour Mémoire, Mémoire d'Avenir).

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 20h30